UAAL1B - Expérience professionnelle

Présentation

Programme

Contenu

La mise en pratique professionnelle vise à mettre en oeuvre les acquis de la certification en milieu professionnel. Elle consiste en un stage si l'élève n' pas d'expérience professionnelle dans la domaine avec rédaction et soutenance d'un rapport ou en la rédaction d'un rapport d'expérience pro qui est ensuite soutenu si l'élève a déjà une expérience dans le domaine ou exerce couramment une activité dans le domaine.

Le rapport d'une vingtaine de page comporte 3 parties

- un CV détaillé qui récapitule le parcours académique et professionnelle de l'élève
- une présentation de l'entreprise dans laquelle prend place l'activité
- une présentation de l'activité menée dans la cadre du stage ou dans le cadre de l'activité pro.

La soutenance dure 30 minutes, 10-15 minutes de présentation orale avec slides, 10 minutes de question, 5 minutes de questions. elle comporte comme membre de jury : le responsable de la formation ou son représentant, un enseignant et si possible un membre de l'entreprise.

Rapport et soutenance sont notés sur 20; la note finale est la moyenne de ces deux notes.

Mis à jour le 01-09-2024

Code : UAAL1B

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

12 crédits

Responsabilité nationale :
EPN05 - Informatique / Joëlle DELACROIX-GOUIN